"Entre 2008 et 2012, 63 cas de violence dont des femmes et des jeunes filles sont victimes, ont été traités par les tribunaux de Louga. Les cas de violence conjugale, les coups et blessures volontaires, et les agressions sexuelles en représentent une bonne partie", a-t-elle notamment souligné au cours d'un forum organisé dans le cadre de la mobilisation contre ces violences.

"Ces chiffres ne sont pas représentatifs de la réalité. Nous savons que l'ampleur de ce phénomène est beaucoup plus importante en raison de la loi du silence qui prévaut en général. Nous savons qu'entre 2006 et 2008, les cas portés aux tribunaux sont au nombre de 177", a-t-elle fait remarquer.

Cette journée de mobilisation contre les violences faites aux femmes et aux jeunes filles organisée par la commune de Louga et le programme Équité de genre dans la gouvernance locale (GELD en anglais) a été l'occasion pour les femmes de faire un plaidoyer en faveur de l'éradication de ces formes de violence à travers des sketchs et l'adoption d'un projet de déclaration dite de Louga.

La manifestation entre dans le cadre de la célébration de la campagne de lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles par l'ONU-Femmes, qui se déroule pendant 16 jours à compter du 25 novembre de chaque année.

Durant cette période de campagne, les gouvernements, les agences des Nations unies, les organisations internationales, nationales et régionales, les acteurs de la société civile, le secteur privé, les médias, les associations féminines et les mouvements de jeunesse se mobilisent pour lutter contre les violences faites aux femmes, lit-on dans un dossier de presse.

Source: http://fr.allafrica.com/stories/201212041232.html